

217C2111
FR0013079092-FS0881-DER06

12 septembre 2017

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

**Information consécutive à une dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique
(article 234-10 du règlement général)**

WE CONNECT
(Alternext)

1. Par courrier reçu le 8 septembre 2017, la société par actions simplifiée SP Participations¹ (Zone industrielle Pariest, 6 allée Léon Jouhaux, 77183 Croissy Beaubourg) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 5 septembre 2017, les seuils de 50% du capital et des droits de vote de la société WE CONNECT et détenir individuellement 1 581 383 actions WE CONNECT représentant autant de droits de vote, soit 57,94% du capital et 57,82% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuils résulte de l'apport, par M. Moshey Gorsd, de 1 581 383 des actions WE CONNECT au profit de la société SP Participations.

À cette occasion, la famille Gorsd³ n'a franchi aucun seuil et a précisé détenir, au 5 septembre 2017, 2 112 083 actions WE CONNECT représentant autant de droits de vote, soit 77,39% du capital et 77,22% des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
SP Participations	1 581 383	57,94	1 581 383	57,82
Moshey Gorsd	106 788	3,91	106 788	3,90
Total Moshey Gorsd	1 688 171	61,86	1 688 171	61,73
Yossef Gorsd	403 043	14,77	403 043	14,74
Yaacov Gorsd	1	ns	1	ns
Foch Partners	20 868	0,76	20 868	0,76
Total famille Gorsd	2 112 083	77,39	2 112 083	77,22

2. Le franchissement en hausse, par la société SP Participations, des seuils de 50% du capital et des droits de vote de la société WE CONNECT a fait l'objet d'une dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique visant les actions de la société WE CONNECT reproduite dans la décision D&I 217C0796 mise en ligne le 11 avril 2017.

¹ Contrôlée par M. Moshey Gorsd à hauteur de 97%, le solde étant détenu par Mme Sarah Gorsd.

² Sur la base d'un capital composé de 2 729 122 actions représentant 2 734 976 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ A savoir M. Moshey Gorsd et la société SP Participations qu'il contrôle, M. Yossef Gorsd et M. Yaacov Gorsd ainsi que la société anonyme Foch Partners contrôlée au plus haut niveau par M. Yaacov Gorsd à 100%.